

M.C.H. AUDITEURS
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 38 ter faubourg de Montbéliard,
90000 BELFORT
380 182 188 RCS BELFORT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 03 JANVIER 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre,
Le trois janvier,
A huit heures et trente minutes,*

Les associés de la société M.C.H AUDITEURS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la Présidente par lettre simple adressée dans les délais prescrits à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par la société FINANCIERE AGILIANCE, représentée par son Président, Monsieur Franck PAUL, en sa qualité de Présidente de la Société.

Monsieur Jean-François HUOT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 500 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

Madame La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de la Présidente,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Madame La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis Madame La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame La Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, nomme en qualité de Directrice Générale, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat de la Présidente, à compter de ce jour :

La Société FC2P,
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000,00 euros,
dont le siège social est 13 rue de Beauregard, 70300 LUXEUIL-LES-BAINS,
immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 392 153 RCS
VESOUL,
représentée par Monsieur Franck PAUL, son gérant.

Conformément aux dispositions des statuts, La Société FC2P disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, La Société FC2P aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Franck PAUL, au nom de la Société FC2P qu'il représente, accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La Présidente

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire

A smaller, more compact handwritten signature in dark ink, featuring a vertical stroke and a horizontal stroke with a small flourish.